

**1611 - Jean Osmont - Trésor des récréations - BSB
Munich**

Recreations. 137
regardet ce que faisoit le yale, aussi tuft tout
non; mais laissé le caouton auprès de la yale, à l'i-
mitation de ce qu'il avoit veu faire, jeantins;
et par là, il se trouva que le yale, qui se coupoit
si bien le gorge, que par là, il avoit de la yale
et du sang e'pandue, en ve'nfant mourir. Le
Maffitre marry outre mesure, que celoy qui
avoit e'cluy (celuy emblio); les recourremet de
sa vie, perdit la femme, et soupçon de la ve-
rité du fait. Donc coupoiffant l'ingratitude
et malice de ses frereurs e' grande, à l'ad-
venant plus d'angevine, leurd'ou le plus dou-
cement qu'il seut faire, tout leur congé, à
fin de demourer ce. Carde de la yale, et
de les biens, et non à la miserie de la cause
d'e'cruens.

LES MOTS IOYEUX ET SPÉ-
ciaux (seruent) *font* dire à propos.

Comme va Aduocq fort excellent, eue
 pris en main la cause d'un mechant ho-
 me, etant douant les leu, le did au Procureur
 du Roy qui concludu contre le Crimi-
 nel Meuchre, « Rtes vous pas content que je
 deffende un homme de bien? Au lieu que
 meurt le Procureur d'iceul? Allez, Aduocq,
 pourant fa parole au Ligeul, tout Ait: Ouy
 Meffieurs, cest homme doit estre abfons. &
 deliure, des fontches, ve que le Procureur
 General meue qui faccouit, & pourfuiuiuoit
 fa vie, euefficey & affirmit q'ell estoit
 de bides gens de bien, comme vous fcauez, ne
 doienc point estre condits au roibet.